



Paris, le 1 février 2024

Monsieur Olivier Andries

Directeur Général Safran

Monsieur Ross McInnes

Président du Conseil d'Administration

Monsieur Stéphane Dubois

Directeur des Ressources Humaines Groupe

Les Négociations Annuelles Obligatoires ont commencé dans l'ensemble des sociétés du groupe. Alors que Safran s'apprête à publier de bons résultats, la performance financière ne doit pas se faire au détriment du niveau de vie et des salaires.

À ce titre, l'intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CGT et FO vous rappelle que le retour à bonne fortune faisait partie de l'accord de transformation d'activité signé en 2020. A ce jour, nous constatons que ce retour profite essentiellement aux actionnaires. Alors qu'ils sont le fruit du travail de tous les salariés, les bénéfices ne se retrouvent pas dans les propositions salariales 2024.

L'intersyndicale vous demande donc une réunion de partage sur le sujet, afin de revoir le cadrage NAO et pour discuter des modalités d'application. Il convient de suspendre les négociations sociétés dans cette perspective.

Après 3 années de programmes salariaux inférieurs à l'inflation, nous tenons à préciser que des propositions finales qui seraient en deçà des mesures 2023, seraient rejetées par l'ensemble de nos négociateurs. Le groupe a tous les moyens pour appliquer un programme salarial à la hauteur et doit permettre enfin, un juste retour à bonne fortune pour tous.

L'intersyndicale demande également à ce que les engagements pris concernant l'absence d'impact de la Nouvelle Convention Collective sur la politique salariale soient respectés. Pour cela nous revendiquons que les revalorisations salariales liées aux minima conventionnels 2024 soient appliquées avant la politique NAO.

Dans l'état actuel du cadrage groupe et de l'avancement des négociations sociétés, l'intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CGT et FO appellera l'ensemble des salariés du groupe Safran à se mobiliser pour leur salaire le mercredi 14 février 2024.

L'intersyndicale, se tient à votre disposition afin de trouver une issue favorable pour apaiser cette colère, préjudiciable à l'image et au dialogue social du groupe.

Pour CFDT

Anne Claude VITALI
Ludovic PFIRSCH
Jean Yves BAUDE
Jean Claude SEGUIN

Pour CFE-CGC

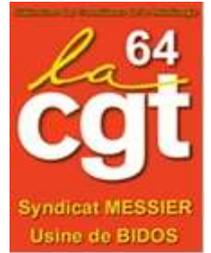
Patrick POTACSEK
Daniel VERDY
Éric DURAND
Didier JOUANCHICOT

Pour CGT

Gérard MONTUELLE
Fabien MARUEJOULS
Jean-François BEQUET
Stéphane ECOUTIN

Pour FO

Daniel BARBEROT
David DIJOUX
Julien LE PAPE
Julien GRÉAU



L'union fait la force !!

A l'initiative de la CGT, les 4 syndicats représentatifs (CFE/CGC, FO, CFDT et CGT) du groupe Safran ont décidé de se réunir pour interpeler la direction générale au sujet des NOE 2024.

Chez SLS, la CGT souhaite que les syndicats unissent leurs forces pour faire bouger les lignes et avoir une campagne salariale ambitieuse et en adéquation avec les résultats exceptionnels du groupe.

A l'appel de l'intersyndicale du groupe, la CGT Messier a donc l'intention de participer à la journée de contestation du 14 février. Nous souhaitons également une unité syndicale sur ce sujet avec les 2 autres OS de notre site. Nous attendons le retour de l'intersyndicale Safran et d'une éventuelle entente avec FO et la CFE/CGC sur Bidos pour mettre en place cette journée de contestation (Pour information : la CFE/CGC nous a déjà contacté).

Différentes idées d'actions sont en réflexion. Les idées ne manquent pas, mais l'unité n'est pas tout le temps de la partie...

*Depuis maintenant 2 ans, un accord OATT est en place chez SLS et un accord compétitivité régit le quotidien des salariés du site de Bidos. La position de la CGT est claire : ces accords n'auraient jamais dû être signés. Nous réitérons donc notre demande, tant au niveau central que local, de voir ces accords être renégociés. Depuis trop longtemps, nous entendons que la suppression de l'heure fixe du vendredi après-midi est dans les tuyaux. Très bien. Mais qu'en est-il des nouveaux horaires des équiépiers en 2x8, des plages réduites pour le personnel en journée, du nombre de CH... Nous faisons donc un appel du pied à FO et à la CFE/CGC pour que la CGT ne soit pas la seule à porter cette revendication du retour des anciens horaires. Et comme dit plus haut : **l'union fait la force !***

A bon entendeur...

Bidos le 7 février 2024